



LEGENDE

DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

ZONAGE

- +— Limite de commune
- Limite de zone POS
- UB4** Désignation de la zone POS

PROTECTIONS

- Espace boisé classé à conserver ou à créer
- Terrain culturé à protéger

EMPLACEMENTS RESERVES

- A Voie publique à créer et emprise
- B Voie publique à élargir et emprise (double élargissement)
- C Ouvrage public, installation d'écrêtât général ou espace vert
- B24 Indication du numéro de l'opération

AUTRES DISPOSITIONS

- Secteur de nuisance acoustique et cote
- Couloir des lignes électriques
- Marge de recul et cote

COMMUNAUTE URBAINE DE STRASBOURG

Commune de **WOLFISHEIM**

Département du Bas-Rhin

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

4. PLAN DE ZONAGE
Echelle : 1/5000

DOSSIER APPROUVE
Modification n°10 Janvier 2011

VILLE ET COMMUNAUTE URBAINE DE STRASBOURG

PLANNIFICATION TERRITORIALE
1, Parc de l'Estelle
67075 STRASBOURG cedex
Tél. 03 88 30 30 30
Fax 03 88 30 37 37

Approuvé le 21 Novembre 1984
Révisé le 21 Janvier 2009
Modifications n°10 à 27 Nov. 2009
Mise en conformité 24 Mars 2009